

Septembre 2018, no 111



**Fermeture du
bureau**

Fête du travail
3 septembre
Action de Grâce
8 octobre
Jour du Souvenir
12 novembre



Dans ce numéro

Conseil municipal	2
Mot des élus	3
La Tradition.....	5
La Halte du Parc.....	8-9
Activités automne 2018.....	11
Toute une histoire.....	14-15
Club de l'âge d'or.....	23

Coups d'oeil

- Sûreté du Québec
- Parc national de la Mauricie
- Propriétaires de logements à louer
- Prévention des fraudes
- Saint-Mathieu s'expose, 2^e édition
- Élections Partielles



Bonjour à tous les citoyens

La saison estivale est déjà avancée et j'espère que vous avez bien profité de cette belle température avec votre famille et vos proches. Cet été, à raison d'une fois par mois, les citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc ont participé en grand nombre à notre marché public, « La Halte du Parc ». D'ailleurs, vous pourrez toujours en profiter en vous rendant sur le terrain de l'École de la Tortue-des-Bois les 8 septembre et 6 octobre et ce, dès 10 h 00. Cet événement s'avère jusqu'à présent un véritable succès et contribue à renforcer la vie communautaire de notre municipalité. Je tiens à remercier tous les bénévoles, exposants, employés et conseillers qui s'impliquent activement à l'organisation de cet événement rassembleur.

Nous vous invitons également, lors de la journée du 8 septembre, à venir vivre une expérience en vélo de montagne au Parc récréoforestier. La Municipalité est fière de collaborer à cet événement impliquant plusieurs partenaires et collaborateurs. Venez nous rejoindre en grand nombre!

Travaux publics

Nous souhaitons accroître les services de la voirie locale offerts aux citoyens et c'est pourquoi monsieur Michel Lacerte, résident de Saint-Mathieu-du-Parc, s'est joint à notre équipe du service des Travaux publics en tant que journalier saisonnier. Je tiens donc à lui souhaiter la bienvenue au nom du conseil municipal. Dans un même ordre d'idée, nous avons fait l'acquisition, sous forme de location avec option d'achat, d'une chargeuse afin d'exécuter divers travaux de voirie permettant ainsi d'accroître le service à la population.

D'ailleurs, cet été, nous avons pris connaissance que le transport de bois sur le territoire, plus précisément sur le chemin McLaren et Saint-François, a occasionné des désagréments pour les résidents de ces secteurs. La Municipalité a mis en œuvre certaines actions afin d'atténuer la situation. Nous avons avisé l'entrepreneur des désagréments occasionnés. Nous avons également sollicité une présence accrue de la Sûreté du Québec et des contrôleurs routiers ainsi que procéder à l'installation d'un panneau indicateur de vitesse pour la période des vacances de la construction afin de sensibiliser les transporteurs et vacanciers à réduire leur vitesse. De plus, en complément, nous en sommes à la rédaction d'un règlement visant à régir la circulation des véhicules lourds sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc. Finalement, des pancartes de signalisation routière ont également été installées sur les chemins du Lac-McLaren et Saint-François avisant ainsi les automobilistes de la présence de transport de bois.

Revitalisation du noyau villageois

Le règlement d'emprunt de 1 311 000 \$ pour la revitalisation du noyau villageois nécessitant des travaux d'infrastructure d'aqueduc et de chaussée a été adopté le 9 juillet dernier. Le projet totalise une dépense estimée de 1 686 000 \$. La Municipalité, par souci d'amoindrir les coûts reliés au règlement d'emprunt a injecté 200 000 \$ du surplus accumulé non affecté ainsi que 175 000 \$ du fonds local ré-

MOT DE LA MAIRESSE

servés à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (carrières et sablières) dans le projet. De plus, lorsque les travaux seront réalisés, nous pourrons appliquer un montant de 582 912 \$ provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) et 25 000 \$ provenant du député du comté de Saint-Maurice, Monsieur Pierre Giguère, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE). Ainsi, le montant à financer à long terme devrait approximativement être de 700 000 \$. Ce projet comprend la réfection du chemin Déziel ainsi que la réfection et le remplacement de la conduite d'eau potable sur une partie du chemin Principal, l'ajout d'un trottoir, d'une bande cyclable, de deux traverses piétonnières afin d'améliorer la sécurité des usagers et l'ajout de lampadaires et de végétaux.

L'échéancier de réalisation des travaux est très serré pour 2018. Nous souhaiterions qu'ils se réalisent cette année, mais il se peut fort bien que les travaux ne se réalisent qu'au printemps prochain. Notre village sera, je l'espère, une fierté pour tous les résidents de Saint-Mathieu-du-Parc.

Internet haute vitesse

Ce dossier est toujours actif. Vous avez probablement aperçu sur le territoire la présence de la compagnie Xit qui exécute actuellement les relevés terrains sur les poteaux de télécommunication. Suite à ce travail et à l'obtention de certaines autorisations auprès de compagnies de télécommunication, la compagnie Madysta procèdera à l'installation de la fibre optique. Nous pouvons croire que l'installation débutera, probablement, d'ici 6 mois. Je tiens à vous rappeler que tout le territoire sera desservi par la fibre optique.

Sécurité publique

La Municipalité participe actuellement à une étude visant la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités de certains services de sécurité incendie de la MRC de Maskinongé. Cette étude est effectuée avec divers partenaires dont les maires et directeurs généraux de certaines municipalités, officiers en sécurité des incendies, coordonnateur en sécurité des incendies et de consultants spécialisés, etc. Nous serons en mesure, suite à cette étude, de prendre une décision éclairée afin d'adhérer ou non au regroupement de services de Sécurité des incendies de la MRC de Maskinongé. Il est évident que le but premier d'un tel engagement est d'augmenter la qualité du service et d'économiser des coûts.

Conseil municipal

Suite à la démission de Madame Véronique Latte, à titre de conseillère municipale au siège #3, la Municipalité se doit d'enclencher le processus électoral. Vous recevrez sous peu, par la poste, un bulletin contenant des informations importantes pour l'exercice de votre droit de vote pour les prochaines élections partielles qui auront lieu le 28 octobre prochain. Vous pourrez également consulter le site Internet ou encore appeler un bureau municipal au 819-299-3830 pour plus d'informations.

D'ailleurs, je tiens à remercier Madame Latte pour son implication et son bon travail au sein du conseil municipal. En peu de temps, son dévouement et son énergie à mettre sur pied plusieurs projets auront permis de réaliser de grandes améliorations au sein de notre communauté. Merci Madame Latte !

Josée Magny
Mairesse



Venez partager un automne chaud à La Tradition ...

Suivez-nous de près et vous serez emballés par nos prochaines activités :

- Les 22 et 23 septembre, Maison la Tradition a le privilège de participer à la 2^e édition du « Hang- Art public ». C'est sous le thème « Mille et un tapis » que se tiendra cette passionnante activité. Vous obtiendrez une foule d'informations sur les techniques de fabrication de tapis. Cet atelier se tiendra les 22 et 23 septembre de 10 à 15 heures et c'est gratuit. Vous n'avez pas besoin de vous inscrire, nous vous attendons avec vos familles et amis.



- Les 29 et 30 septembre, se tiendront les « Journées de la Culture ». Ne manquez pas cette fascinante activité que nous avons baptisée « Filélin & Filélaïne ». Dans une ambiance conviviale, vous découvrirez le processus de préparation des fibres de A à Z. Vous avez sûrement déjà deviné qu'il s'agit de la laine et du lin.

- Portes ouvertes au public pour l'achat de matériaux (grand choix de tissus, laines, fils, boutons, etc.): 22 septembre, 20 octobre et 10 novembre 2018.
- Cartes de membre 2018: pour seulement 20 \$ par année, vous bénéficiez de rabais substantiels sur vos achats de matériaux (exemple: 2 \$ la livre pour les tissus). Vous contribuez ainsi à soutenir notre organisme pour toute une année. C'est une source de financement majeure pour la Tradition.
- Expo Cado débutera le 1^{er} décembre et se poursuivra pendant tout le mois.
- Deux anniversaires à souligner au cours de la prochaine année...Groupe Voix de femmes fêtera son 30^e anniversaire d'implication dans le milieu en 2019 et Maison la Tradition aura 20 ans. Vous serez invités à fêter ces anniversaires avec nous au printemps prochain. Le travail est déjà amorcé dans le but de vous offrir de nouveaux trésors dans notre « Caverne d'Ali Baba ». Nous vous réservons de belles surprises!

Notez qu'à compter du 1^{er} octobre, nous serons ouverts du mercredi au dimanche de 10 heures à 16 heures. Nos bénévoles vous attendent afin de vous faire découvrir les nouveautés en boutique tout en profitant d'une ambiance chaleureuse et décontractée.

Merci d'encourager une entreprise locale d'économie sociale!

Suzanne Amiot
Responsable des communications
Groupe « Voix de femmes » et « Maison la Tradition »
1210 chemin Principal
Saint-Mathieu-du-Parc
819 532-2641

TRAIT — D'UNION

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
ST-MATHIEU-DU-PARC

Le centre d'action bénévole Trait d'Union s'associe avec les gens de cœur de votre municipalité.

Anciennement appelé le centre d'action bénévole de la région de Shawinigan, nous souhaitons développer plus efficacement nos services dans votre milieu.



SERVICES OFFERTS

- Maintien à domicile
- Service d'impôts
- Soutien aux proches aidants
- Services de popottes
- Accompagnement-Transport
- Visites d'amitié
- Mamie tendresse
- Soutien aux organismes

Bénévoles recherchés dans votre municipalité.

Nous recrutons des gens de chez-vous pour aider des gens de chez-vous!

819 539-8844

SIÈGE SOCIAL

4393, Boulevard des Hêtres
Shawinigan (Québec) G9N 4V5

Les carnets de la bibliothèque

Bibliothèque Micheline H. Gélinas

600 Chemin de l'Esker

Saint-Mathieu-du-Parc, Qc

G0X 1N0

(819) 299-3830 Poste 3020

Courriel : biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

Facebook : Bibliothèque St Mathieu

Horaire

Lundi : 13h à 15h (sauf juillet et août)

17h30 à 20h30

Mercredi : 13h à 16h

17h30 à 20h30

Vendredi : 17h30 à 20h30

Samedi : 9h à 12h



Suite au réaménagement, nous sommes heureuses de vous apprendre que la bibliothèque se mérite le prix d'excellence décerné par le réseau Biblio Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie, pour ses efforts d'investissement dans la bibliothèque. Encore merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour arriver à ce résultat.

Vous avez peut-être remarqué les différentes étiquettes apposées sur les livres. En connaissez-vous la signification?

- Les étiquettes jaunes signifient que le livre appartient à la collection locale.
- Les points de couleur signifient que le livre est dans la bibliothèque depuis moins de 6 mois.
- Les petits points de couleur sont sur les livres appartenant au réseau Biblio et sont arrivés dans le dernier échange de livres qui a lieu 2 fois par an, en septembre et en février.
- Les gros points de couleur sont sur les livres de la collection locale et ont été donnés par des gens généreux, qu'on remercie grandement.

- Les chiffres apparaissant sur la tranche des livres de la collection locale représentent l'année de l'édition du livre. Ceci nous permet de faciliter l'élagage des livres.

N'oubliez pas que le prêt est d'une durée de 3 semaines et que les nouveautés, les revues et les prêts entre bibliothèques (PEB) ne sont pas renouvelables. Vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents (livres, revues, livres-disques).

Pour votre usage, il y a 3 postes informatiques disponibles aux heures d'ouverture avec accès Internet gratuit (malheureusement pas le Wi-Fi).

Les résidents de Saint-Mathieu-du-Parc peuvent obtenir leur carte de membre gratuitement en se présentant à la bibliothèque avec une preuve de résidence.

Les personnes sans carte de membre peuvent aussi venir profiter de nos ventes de livres à 0,50\$.

Au plaisir de vous voir, membres et non-membres,

Suzie Parent, coordonnatrice
Céline L'Heureux, employée
Diane Desrochers, bénévole

Retour sur la Halte du Parc



Chers citoyennes et citoyens,

Je prends personnellement le temps d'écrire un petit mot de remerciement afin de vous témoigner ma gratitude face à la participation et à l'enthousiasme que la première édition de la Halte du Parc a engendrés cet été.

Je vous inclus tous dans les artisans puisque vous avez tous et chacun fait en sorte que cet événement soit une réelle œuvre d'art.

Je tiens à vous exprimer ma reconnaissance pour chacune de vos présences et contributions. Que ce soit en temps, en commentaires, en sourires ou en énergie, vous avez collaboré à ce succès visiblement tant attendu de la communauté et de ses environs.

Je n'ai cessé d'avoir de bons et beaux commentaires de tout le monde. Ça m'a beaucoup touché de recevoir tous ces mots et encouragements.

C'est un parfait travail d'équipe et une réussite collective et je suis extrêmement fière de faire partie de cette belle et forte communauté.

N'oubliez pas qu'il reste deux dates pour la Halte du Parc afin de clôturer en beauté et en festivité la belle saison le 8 septembre et le 6 octobre prochains! Soyez-y!

Notez aussi que le 8 septembre aura lieu la Journée du Vélo de Montagne au Parc Récréé. Des exposants ferrés dans le domaine du vélo alpin vous feront même des démonstrations et il sera possible d'essayer les vélos! Restez à l'affût de la Page Facebook!



Encore merci
et bravo à tous!



Agapi Bourdeau K.,
Agente au développement
et à la vie communautaire

**MERCI À TOUS POUR VOTRE
BELLE PARTICIPATION!**

Soccer amical 2018



SM
Municipalité
SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Activités de loisirs - Automne 2018

Centre communautaire

Lundi, club de marche Viactive : 13h00, stationnement Centre communautaire

Inscription : Suzanne Bédard, responsable Viactive, dbouras@live.ca

Mardi, cours de cuisine végétarienne : 13h30, haut du Centre communautaire

Inscription: Mari-Elin Chamney, 819-415-2643

Mercredi, Viactive: 9h30-10h30, haut du Centre communautaire

Inscription : Suzanne Bédard, responsable Viactive, dbouras@live.ca

Mercredi, bridges : 13h00, bas du Centre communautaire

Mercredi, yoga : 18h30, haut du Centre communautaire

Inscription : Geneviève Saint-Arnaud, 819-415-2643

Jeudi, distribution alimentaire : 10h00, un jeudi sur deux, haut du Centre communautaire

Vendredi, cours de peinture : 9h00, haut du Centre communautaire

Inscription : Gizèle Béland, 418-365-6292

Vendredi, baseball poche : 13h00, haut du Centre communautaire

Vendredi, improvisation Petites pestes : 18h00, haut du Centre communautaire

Inscription : Noémie Côté, 514 559-5987 ou nonocote@hotmail.com

Gymnase

Le gymnase ouvrira ses portes dès le 17 septembre 2018 selon l'horaire suivant. Des changements peuvent survenir. Restez à l'affût des informations qui paraîtront sur la page Facebook de la municipalité ou encore sur la feuille « Quoi faire à Saint-Mathieu-du-Parc ? » qui sera envoyée début septembre aux citoyens.

Lundi, adminton et pickleball : 18h30-20h30

Mardi, adminton et pickleball : 18h30-20h30

Mercredi, basketball : 18h00-19h30

Mercredi, soccer : 19h30-21h00

Jeudi, hockey cosom : 18h30-20h30

Samedi badminton et pickleball : 9h-12h

Nous vous rappelons que vous pouvez réserver en tout temps le gymnase moyennant les frais de 25\$ / heure, pour un minimum de deux (2) heures. Vous devez réserver deux (2) semaines à l'avance sans quoi nous ne pourrions garantir la réservation. Les activités de badminton, de basketball, de pickleball et de hockey cosom sont gratuites avec votre carte accès loisirs!

Autres services : vendredi, prise de sang : 6h30, haut du Centre communautaire

*Cette programmation est préliminaire, les horaires peuvent encore être modifiés.

Propriétaire de puits privés, votre eau est-elle potable?

L'eau souterraine tirée d'un puits domestique est une bonne source d'eau potable, lorsque celui-ci est bien construit et bien entretenu. Certaines bactéries pathogènes et substances chimiques peuvent contaminer l'eau de votre puits. Leur présence peut être d'origine naturelle ou associée aux activités humaines.



Lorsque l'eau est destinée à la consommation humaine ou si l'eau est en contact avec des aliments, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre eau est potable et qu'elle respecte les normes édictées dans le *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (Q-2, r.40). Pour éviter les problèmes de santé, il est fortement conseillé de réaliser une analyse de la qualité de l'eau de consommation deux fois par année.

Pourquoi faire analyser l'eau de votre puits?

De façon générale, l'eau souterraine provient de l'eau de pluie (ou de la neige) qui s'infiltré dans le sol pour atteindre des zones plus ou moins profondes. Lors de son passage dans le sol, l'eau interagit avec les différents composés présents et ses caractéristiques sont modifiées. Même si l'eau a un aspect limpide et clair et n'a aucune odeur ou goût spécifique, celle-ci peut toutefois renfermer certains éléments qui pourraient avoir des effets néfastes sur la santé comme les bactéries pathogènes, les nitrites/nitrates, les chlorures (sels) ou le manganèse.

Quelles sont les sources potentielles de contamination de votre puits?

En tant que propriétaire de puits, il est important d'apporter une attention particulière aux activités qui ont lieu à proximité de votre installation ainsi qu'à toute modification des caractéristiques de l'eau, de son état de santé et de l'état de santé de ses consommateurs. Si un doute existe quant à la qualité de l'eau, la prudence exige qu'une analyse soit effectuée par un laboratoire accrédité.

Le puits doit être situé dans la partie haute du terrain, à au moins 30 mètres des sources possibles de contamination telles que les installations septiques, le fumier, les bâtiments pour animaux ou des lieux d'entreposage de produits chimiques.

Comment échantillonner l'eau de votre puits?

La seule façon de vous assurer de la qualité de l'eau puisée est de la faire analyser régulièrement par un laboratoire accrédité. Ce dernier vous fournira des contenants stériles que vous remplirez à l'intérieur même de la maison, à la sortie du robinet. Pour un résultat fiable, il est fondamental de suivre les recommandations émises par le laboratoire pour le prélèvement des échantillons. Vous serez informé des résultats de la qualité l'eau dans les jours suivants la réception de l'échantillon au laboratoire.

Si vous faites analyser l'eau de votre puits régulièrement et que ce dernier est en fonction depuis plusieurs années, l'analyse des paramètres microbiologiques (coliformes fécaux) pourrait être suffisante. S'il s'agit d'un nouveau puits ou que vous n'avez encore jamais fait analyser l'eau, optez pour une analyse plus complète qui détecte la présence de composés chimiques.

Comment trouver un laboratoire accrédité?

Pour faire analyser un échantillon d'eau d'un puits privé, il faut communiquer avec un laboratoire accrédité par le MDDELCC. La liste des laboratoires accrédités se retrouve sur la page web du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec à l'adresse suivante : <http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/lla03.htm> .

Conseils pratiques

Les risques de contamination de votre puits peuvent être réduits :

- en vous assurant que le puits excède le sol, pour éviter les infiltrations;
- en vérifiant l'étanchéité du puits (couvercle et parois résistant aux intempéries);
- en procédant à un échantillonnage pour fins d'analyses au moins une fois par année;
- en réalisant une désinfection préventive du puits une fois par année;
- en s'assurant que la fosse septique et que le champ d'épuration sont adéquats et fonctionnent correctement;
- en évitant la présence d'animaux domestiques à proximité du puits et toutes activités comportant des fertilisants tel que le jardinage et l'horticulture.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Bassin versant Saint-Maurice

819-731-0521 info@bvsm.ca www.bvsm.ca

**ÉLECTIONS PARTIELLES 2018**

Comme vous le savez sans doute déjà, suite à la démission d'un membre du conseil au siège #3, nous devons combler ce poste et débiter le processus électoral.

Un bulletin spécial « Élections partielles 2018 » vous sera envoyé au début du mois de septembre et vous y trouverez des informations utiles afin de vous prévaloir de votre droit de vote. Si vous avez toujours des interrogations, n'hésitez pas à nous contacter au 819-299-3830 et il nous fera plaisir de vous aider.

JOUR DU VOTE PAR ANTICIPATION : 21 OCTOBRE 2018

JOUR DU SCRUTIN : 28 OCTOBRE 2018

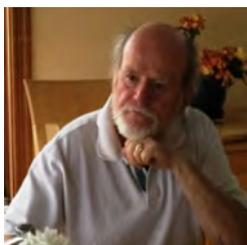
Retour de toute une histoire !

Le mercredi 12 septembre 2018

Trump, Trudeau et la guerre de 1812

Tout récemment le Président Trump a rappelé au Premier ministre Trudeau que les canadiens avaient incendié Washington lors de cette guerre de 1812 et donc représentent toujours un risque à la sécurité nationale des USA.

Qu'en est-il au juste ?



Réjean Larocque

Amateur d'Histoire et particulièrement de tout ce qui a marqué le régime anglais (1760 à 1867), il s'est longuement penché sur cette guerre et vous en révélera les tenants et aboutissants, n'en déplaise au Président de nos voisins au sud.

Le mercredi 10 octobre

Les animaux font la guerre 1914-1918

La Grande Guerre de 14-18 ou première guerre mondiale n'a pas seulement impliqué plus de 18 pays, mobilisé plus de 70.000.000 de combattants, fait près de 20.000.000 de morts, moitié soldats, moitié civils, elle a aussi impliqué dans le conflit plus de 15.000.000 d'animaux.

Dans cette présentation, nous verrons leurs origines, leurs implications dans le déroulement du conflit, leurs souffrances et leurs martyres.



Jean-Yves Bergel

Amateur d'histoire de la Première Guerre Mondiale, il vous montrera à travers des images percutantes, l'héroïsme des animaux qui n'étaient pas volontaires, mais qui ont contribué de leur vie avec courage au premier conflit international du XX^e siècle

Retour de toute une histoire !

Le mercredi 7 novembre

L'informatique d'hier à aujourd'hui

L'informatique fait partie de notre vie depuis des siècles. À ses débuts on ne parlait pas d'informatique mais de mathématique. Les mathématiques, science qui permet de faire des calculs, ont amené les plus brillants mathématiciens de ce monde à inventer des machines à calculer qui n'ont cessé de s'améliorer pour aboutir à ce que l'on désigne aujourd'hui par *l'informatique*



Mélanie Viau

Généalogiste et conseillère à la *Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan*, elle y offre également le support informatique. Elle nous invite à découvrir la formidable épopée de cette obsession humaine de chercher à calculer toujours plus vite depuis les plus primitifs instruments jusqu'aux multiples appareils complexes qui gèrent nos vies.

Le mercredi 12 décembre

Le papier comme support médiatique

Les débuts difficiles, les années de gloire et de grande profitabilité puis le déclin de l'usage du papier dans les communications, plus spécifiquement en Mauricie dont son chef-lieu, Trois-Rivières, a porté longtemps le titre enviable de Capitale mondiale du papier journal.



Michel Lafrenière

Quelques décennies de vie professionnelle dans le monde de l'impression et de l'édition ont fait de lui un observateur averti de l'évolution du papier journal comme base médiatique de premier plan jusqu'à son agonie devant l'inexorable croissance de la domination de la presse électronique.

Les conférences se tiendront le **mercredi de 13h30 à 15h30** au centre communautaire.

Chaque présentation sera suivie d'une période de questions et d'un léger goûter.

L'admission est totalement libre.

Gestion des castors



Lorsqu'un barrage de castors est mis en place, le niveau d'eau en amont peut monter rapidement et endommager les infrastructures routières (chaussée, ponceaux, etc.) et les propriétés privées (inondations de terrains et de résidences).

Afin d'éviter de telles problématiques, la Municipalité a mis en place, depuis plusieurs années, un plan de gestion qui lui permet d'intervenir de manière à limiter les impacts négatifs provoqués par les castors et leurs barrages.

Les castors peuvent être légalement trappés durant la période autorisée déterminée par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs qui correspond environ de la mi-octobre à la mi-mars (<https://mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementationpiegeage/periodes/ugaf.asp>). En dehors de ces dates, le trappage de castors est considéré comme du braconnage et peut être sanctionné par un agent de la faune.

Intervention de la Municipalité

Chaque année, la Municipalité obtient un permis de gestion de la faune délivré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques qui lui permet le trappage des castors et le démantèlement de barrage de manière préventive en dehors des périodes autorisées.

En vertu de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*, « Toute municipalité régionale doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau, lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens. »

Cela veut donc dire que lorsque des castors mettent en place un barrage de manière à créer une obstruction sur un cours d'eau et que la présence de ce barrage a pour conséquence de faire monter le niveau de l'eau et ainsi menacer la sécurité des personnes ou des biens, la Municipalité se doit légalement d'intervenir. Pour se faire, des trappeurs désignés par résolution seront mandatés par la Municipalité et envoyés, à ses frais, pour trapper les castors et une brèche sera faite dans le barrage de manière à rétablir l'écoulement normal des eaux.

Intervention du citoyen

Le Municipalité n'interviendra que sur ce seul motif : **l'obstruction d'un cours d'eau**. Si vous constatez la présence de castors sur votre lac ou votre cours d'eau et que ceux-ci grugent les arbres sur votre propriété, si vous jugez que la présence des castors rendent la baignade moins sécuritaire ou encore si les castors endommagent votre quai par exemple, vous devez vous-même faire les démarches auprès d'un trappeur ou obtenir une autorisation de la Protection de la faune pour les faire trapper.

Afin de limiter les dégâts sur votre propriété, vous pouvez protéger vos arbres en installant du treillis métallique à leur base.

Démantèlement de barrage de castors

Vous avez constaté la présence d'un barrage de castors près de votre propriété et vous considérez que la hausse du niveau de l'eau menace votre sécurité ou celle de vos biens? N'intervenez pas vous-même, contactez la Municipalité!

Le démantèlement d'un barrage de castors, lorsque mal effectué, peut avoir d'importantes conséquences sur les écosystèmes et sur la qualité de l'eau.

La Municipalité tient à informer tous ses résidents qu'une intervention visant à endommager un barrage de castors est interdite sans avoir obtenu, au préalable, une autorisation du Service de protection de la faune du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Chaque année, la Municipalité s'assure de détenir une telle autorisation.

Une personne qui endommage un barrage de castors sans autorisation contrevient à l'article 26 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* et s'expose à des amendes allant jusqu'à 750\$.

Si vous êtes témoin d'une intervention sur un barrage de castors et que vous connaissez l'identité de l'auteur(e), vous devez en informer les agents de protection de la faune de Shawinigan 819-537-7273. Ce sont les personnes responsables de l'application de la *Loi sur la conservation et de la mise en valeur de la faune*. Ils pourront se rendre sur les lieux afin d'évaluer les impacts environnementaux causés par l'intervention en question et rencontrer la personne fautive.

Écocentre municipal

Prenez note que l'écocentre municipal fermera ses portes le 13 octobre prochain. Entre temps, nos employés vous attendent pour vous aider à disposer de vos matières et matériaux de toute sorte. Avant de vous présenter à l'écocentre, vous pouvez consulter la liste des matières acceptées et refusées sur notre site internet ou vous procurer un dépliant au bureau municipal. Nous vous rappelons que ce service est gratuit et réservé aux citoyens de la municipalité. Une pièce d'identité sera exigée pour accéder au site.

N'oubliez pas que vous pouvez apporter vos piles usagées ainsi que vos cartouches d'encre d'imprimante au bureau municipal tout au long de l'année. Notez toutefois que les piles au lithium sont considérées comme dangereuses et ne devraient pas être mélangées aux autres sortes de piles.

L'automne arrive à grands pas. Vous pouvez apporter vos feuilles mortes à l'écocentre dans des sacs en plastique transparents afin d'en disposer correctement.

Catherine Fortier, Environnement

VIE COMMUNAUTAIRE

L'APPU MAURICIE POUR LES PROCHES AIDANTS D'ÂÎNÉS

Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.

SALON DES AIDANTS ET DES AÎNÉS | **DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2018**

HÔTEL DELTA TROIS-RIVIÈRES
ENTRÉE GRATUITE

▷ 70+ EXPOSANTS ▷ 2 CONFÉRENCES ▷ 2 ATELIERS

PROGRAMMATION COMPLÈTE  salondesaidants.ca

VOLS DE VÉHICULES : COMMENT PRÉVENIR ?



Trois-Rivières, le 31 mai 2018 – La Sûreté du Québec désire sensibiliser les citoyens aux vols de véhicules tels que des automobiles, camionnettes et fourgonnettes. Les policiers demandent aux citoyens de faire preuve de prudence et de vigilance afin de prévenir le vol de leur véhicule. Voici quelques conseils de prévention.

- Verrouillez toujours vos portières, que votre véhicule soit stationné en milieu urbain ou en milieu rural, et ce, peu importe l'heure de la journée.
- Conservez la clé avec vous. Ne laissez jamais votre clé dans le contact ou à l'intérieur de l'habitacle.
- Ne dissimulez jamais le double de la clé dans le véhicule ou à l'extérieur de celui-ci (ex.: carrosserie).
- De préférence, gardez votre véhicule dans un garage intérieur sécurisé ou dans un endroit extérieur très visible et bien éclairé.
- Lors de ventes sur un site internet de petites annonces, veuillez ne pas divulguer votre adresse de domicile. Convenez d'un endroit sécuritaire, qui peut être un endroit autre que le lieu de votre domicile, pour l'essai du véhicule que vous avez à vendre. De cette façon, il sera impossible pour une personne malveillante de localiser votre véhicule sur Internet.
- Sans vous exposer et compromettre votre sécurité personnelle, portez une attention particulière aux véhicules et aux personnes qui ne sont pas habituelles dans votre environnement ou celui de vos voisins.
- Pour toute personne suspecte, notez une brève description de celle-ci : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro d'immatriculation ainsi que la couleur et la marque.

Vous pouvez contacter les policiers en composant le 310-4141 ou *4141. Pour toute urgence immédiate, veuillez contacter le 911.

Également, le code de la sécurité routière prévoit que nul ne peut laisser sans surveillance un véhicule routier dont il a la garde sans avoir préalablement enlevé la clé du contact et verrouillé les portières. Cette infraction peut entraîner une amende de 30 \$ plus les frais.

Plusieurs cas de vols de camionnettes de type *pick-up* sont survenus récemment, notamment sur les territoires de la Mauricie et de Lanaudière. Soyez vigilants!

Service des communications
Sûreté du Québec
District ouest
819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca

Vigilance : stratagème de fraude visant les automobilistes



Trois-Rivières, le 4 juillet 2018 – La Sûreté du Québec invite la population à redoubler de prudence concernant un stratagème de fraude qui vise les usagers du réseau routier des régions de la Mauricie-Lanaudière, de l'Outaouais-Laurentides et de la Région autoroutière du Grand Montréal.

Description du stratagème

Des individus à bord d'un véhicule s'immobilisent en bordure d'une route ou dans une bretelle de sortie d'autoroute et simulent une panne. Lorsqu'un automobiliste s'immobilise afin de vérifier si les gens ont besoin d'aide, les fraudeurs invoquent souvent la panne d'essence et demandent de l'argent en échange de faux bijoux. Dans certains cas, des sommes d'argent ont été soutirées.

Ce stratagème de fraude s'apparente à la fraude de dons de charité et se produit lorsqu'une personne utilise un prétexte dans l'objectif de soutirer de l'argent aux victimes. La Sûreté vous invite à demeurer vigilant.

Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée à votre poste de police local au 310-4141 ou à la [Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec](#) au 1 800-659-4264.

Distribution alimentaire / Moisson Mauricie-Centre du Québec

Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont à cœur de mettre fin à la faim.

Les distributions se font au centre communautaire un jeudi sur deux selon l'horaire suivant.

Jeudi 10h

6 septembre 20 septembre	4 octobre 18 octobre	1er novembre 15 novembre 29 novembre
-----------------------------	-------------------------	--

MOISSON
JE M'IMPLIQUE



ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR SAINT-BONIFACE

Charrette, St-Barnabé-Nord, St-Élie-de-Caxton, St-Étienne-des-Grès, St-Mathieu-du-Parc, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

**Tu as joué l'an dernier avec nous!!!!
Inscrit toi en ligne dès maintenant l'adresse suivante**

<http://www.hockeystboniface.com> **Inscription en ligne**

**Tu veux débiter ce merveilleux sport avec nous?
Tu as des questions? Tu es un nouveau joueur?
Viens nous voir!!!!**

JE M'INSCRIS

Coûts MAHG : \$ 175,00*
Enfants nés en 2012-2013-2014
Novice à Junior : \$390,00*
Joueurs nés entre 1997 et 2011
*Détails sur le site s'inscription

[Contactez-nous](#)

**Inscriptions 2018-2019!!!!
S'INSCRIRE EN LIGNE MAINTENANT!**

Quand ? 15 août 2018
Heure : 18h30 à 20h00
Où: Aréna de St-Boniface
180, rue Langevin, St-Boniface

Quand ? 23 août 2018
Heure : 18h30 à 20h00
Où: Aréna de St-Boniface
180, rue Langevin, St-Boniface

Hockey mineur St-Boniface ahmstboniface@gmail.com

Plaisirs pour les uns, travail pour les autres

On peut dire qu'il y a eu de l'action cet été au parc, avec tous les visiteurs qui sont venus se rafraîchir, camper ou tout simplement prendre un bain de nature. Heureusement, ce n'est pas encore fini! Il reste plusieurs belles journées pour venir profiter du parc (via l'entrée de Saint-Mathieu-du-Parc!) avant sa fermeture le 9 octobre prochain.



Pendant que les visiteurs profitaient de leur été, de l'autre côté du parc, des ouvriers étaient à l'œuvre pour réaliser d'importants travaux dont vous pourrez

apprécier les résultats dès le printemps 2019. Parmi les réalisations des derniers mois, notons entre autres la reconstruction de bâtiments de services, le changement de plusieurs systèmes d'eaux usées et le remplacement de pontons dans les sentiers.



À venir cet automne, il y aura des changements de systèmes d'eau potable, la reconstruction de bâtiments au Lac Édouard, des travaux de réfection au Domaine Wabenaki-Andrew, la fin du réaménagement du Centre d'accueil et d'interprétation de Saint-Jean-des-Piles... nous avons du pain sur la planche!

Évidemment, la route Promenade poursuit sa cure de rajeunissement. Amorçés le 26 juin dernier, les travaux sur le tronçon situé entre le secteur de la Rivière-à-la-Pêche et le lac Écarté se termineront à temps pour permettre à la neige de s'accumuler sur la route en vue de la prochaine saison de ski.

Notez que le parc sera complètement fermé dès le 9 octobre pour nous permettre d'accélérer la réalisation des travaux en toute sécurité. La réouverture aura lieu comme à l'habitude pour la saison hivernale à la mi-décembre du côté de l'entrée de Saint-Jean-des-Piles.



Parc national de la
Mauricie

Saint-Mathieu s'expose, 2^e édition



Plusieurs d'entre vous se rappelleront la 1^{re} édition de *Saint-Mathieu s'expose* qui a eu lieu en juin 2017 :

- Plus de 50 exposants et exposantes de Saint-Mathieu-du Parc, artisans, artistes, écrivains, amateurs, professionnels, ...;
- Des œuvres créées par des jeunes de l'École La Tortue des Bois ;
- Des décors inspirés des idées de Steve Huard et réalisés grâce au travail de nombreux bénévoles ;
- Plus de 400 visiteurs répartis sur deux journées d'exposition.

Un grand succès, c'est certain, confirmé par les nombreux commentaires positifs que nous avons reçus tout au long de l'aventure. Et bien, nous vous annonçons la 2^e édition de *Saint-Mathieu s'expose* tel que promis. Nos objectifs sont les mêmes :

- ⇒ dynamiser la vie communautaire ;
- ⇒ reconnaître et valoriser le travail, la créativité, l'expression et le talent des gens de chez nous ;
- ⇒ augmenter le sentiment d'appartenance à notre communauté.

Artisans, artistes, jeunes ou moins jeunes, amateurs ou professionnels, préparez-vous : créez, réalisez, imaginez, peignez, collez, sculptez, tricotez, brodez, inventez... Vous avez presque 12 mois devant vous avant *Saint-Mathieu s'expose*, 2^e édition, qui aura lieu en **juin 2019**. Les dates seront précisées ultérieurement.

Conditions de participation :

- Être résident ou résidente de Saint-Mathieu-du-Parc ou travailler à Saint-Mathieu-du-Parc ou y être bénévole ou résider au Lac Souris, secteur St-Élie.
- Présenter des œuvres uniques.

Nouveautés

Lieu de l'exposition : La Petite Place des Arts, 1781 chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc

Durée de l'exposition : 10 jours incluant deux fins de semaine

C'est en janvier 2019 que nous procéderons à l'invitation et à l'inscription des exposantes et exposants. D'ici là, n'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions de même que vos coordonnées si vous êtes intéressés à participer. Cela nous permettra de vous joindre directement par courriel ou par téléphone.

Cette activité est sous la responsabilité de l'organisme *Initiatives 1-2-3-4* (obnl) dont les responsables sont Suzanne Guillemette, Ginette Villemure et France Gravel Faucher. Pour nous rejoindre : saintmathieusement@ gmail.com

Garder l'œil ouvert : stratagèmes liés à l'Agence du revenu Canada



Trois-Rivières-, 5 juillet 2018

La Sûreté du Québec désire sensibiliser la population relativement à des stratagèmes de fraudes liées à l'Agence du revenu Canada (ARC).

Deux types de fraude sont observés. La première consiste à établir un contact avec les citoyens par téléphone. Les fraudeurs expliquent à leurs interlocuteurs qu'ils doivent un montant d'argent et qu'un paiement doit être fait rapidement afin d'éviter d'être arrêtés par les policiers. Après s'être entendus sur un montant, la victime doit rapidement aller porter de l'argent dans un bureau de change de la région ou par le biais de cartes de crédit prépayées, cartes-cadeaux iTunes et autres cartes-cadeaux prépayées. En ce qui concerne le deuxième stratagème, les fraudeurs entrent en contact par courriel en mentionnant que leur interlocuteur a droit à un remboursement d'impôts. Les victimes doivent cliquer sur un lien afin de mettre à jour leur dossier fiscal et ainsi fournir des renseignements personnels.

La SQ rappelle de rester vigilant et d'être conscient de ces types de stratagèmes frauduleux utilisés par des imposteurs qui se font passer pour des employés de l'ARC. L'ARC ne demande jamais de fournir des renseignements personnels par courriel. En temps normal, les agences gouvernementales procèdent en envoyant des avis de cotisation par courrier et non par téléphone ou par courriel.

Rappelez-vous : si quelqu'un vous demande de lui transférer des fonds, il s'agit probablement d'une fraude.

Soyez prudent : n'envoyez jamais d'argent, de données bancaires ou de données relatives à votre carte de crédit à une personne que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.

Réfléchissez : n'acceptez pas de chèques ou de mandats dont la somme est supérieure au prix convenu. Retournez le document à l'acheteur et demandez-lui de vous retourner le paiement exact avant de livrer les articles ou de fournir les services.

Posez-vous des questions : est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que je ne donnerais pas habituellement dans ma déclaration de revenu? Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que l'ARC possède déjà dans ses dossiers?

Validez : une simple vérification auprès de votre institution bancaire ou auprès de votre corps de police local peut vous éviter d'être victime de fraude.

Informez-vous : consultez le site du [Centre antifraude du Canada](#) et de [l'Agence du Revenu Canada](#) pour vous protéger contre ces types de fraudes.

Toute information au sujet de ce réseau peut être signalée de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
Région Mauricie-Lanaudière
819 379-7195

ÂGE D'OR de Saint-Mathieu-du-Parc

La Maisonnée, 1791 chemin Principal
Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0
Courriel : lamaisonneesm@gmail.com
Cell. : 819 247 6499

Le Club de l'Âge d'Or de Saint-Mathieu-du-Parc est heureux de reprendre ses activités. On espère que chacune et chacun de vous ont fait le plein d'énergie durant l'été.

Nous vous présentons les membres du C.A. pour 2018-2019 : Michel Drolet, Micheline Bérard, Richard Dufresne, Normand Déziel, Anita Héroux, Françoise Déziel et Clémence Héroux.

Septembre arrive avec le renouvellement des cartes de membres au coût de 25.00\$. Les cartes seront disponibles à la Maisonnée le mercredi 5 septembre de 9h00 à 15h00 ainsi que le samedi 29 septembre de 9h15 à 11h45. Cela concerne les membres dont la carte est échue en septembre. Quant aux membres dont la carte est échue soit en oc-

tobre, novembre ou décembre, nous serons disponibles tous les samedis entre 9h15 et 11h45 à la Maisonnée. Nous communiquerons avec chaque membre par courriel ou téléphone. Espérant que vous serez nombreux à renouveler votre carte et que nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres.

Nouveauté pour le repas des Fêtes le dimanche 25 novembre 2018 : il y aura danse avant et après le souper. Les détails vous parviendront par courriel ou téléphone. Cette activité est offerte à toutes et tous. Les membres auront un rabais.

Michel Drolet
président

Baseball poche

Reprise de l'activité le vendredi 14 septembre à 13h30 au Centre Communautaire.

Ouvrir La Maisonnée

Ouvert le samedi de 9h00 à 11h45 jusqu'au 8 septembre. Fermé les samedis 15 et 22 septembre pour nous permettre de faire le changement de vêtements pour l'automne.

Horaire d'automne

À tous les samedis, du 29 septembre jusqu'au samedi 15 décembre, de 9h15 à 11h45. Le garage restera ouvert aussi longtemps que la température le permettra.

Nous sommes dans l'impossibilité de recevoir les électroménagers, les appareils électroniques et les gros meubles (manque d'es-

pace). Nous apprécions lorsque les dons sont en bon état. Merci aux donateurs car un don à la Maisonnée est un don à la communauté. Un GROS merci à nos précieux et précieuses bénévoles.

N.B. Dans le Reflet municipal de décembre 2018, veuillez bien vérifier l'horaire de l'hiver. Il sera différent de celui de l'automne.

Clémence Héroux
responsable

CES MOTS M'ONT DIT...

La caricature Consiste à agrandir nos petites choses afin de mieux les voir.

Les fictions Jamais tout à fait irréelles puisqu'elles partent de nous... qui existons.

Les consommateurs La somme de choses à mater, par conditionnements répétés.

L'historien Peut faire d'un rien... toute une histoire!

L'éloge Venant de la partie adverse, vise avant tout à nous déstabiliser.

La liberté Nous en oublions trop souvent l'imputabilité qui s'y rattache.

La crise Quand la tempête occupe tout l'espace dans un tout petit verre d'eau.

La pêche Réserve plus souvent des surprises que des prises.

Le travail Accapare, avec ou sans rémunération, nos meilleures heures de veille.

L'ordinateur Outil fabuleux qui peut tout programmer, même sa propre destruction.

Le sexe Devient, avec le temps, dans les faits, en bout de ligne, un exercice de mémoire.

Le plancher Supporte fermement les vaches, à la ferme ou ailleurs.

Le tétage S'exerce, indépendamment de l'âge, par le même processus : la succion.

L'objectivité Éloignés d'elle, en l'admettant, c'est alors que nous nous en rapprochons.

Le chaperon Dit, à ceux qu'il observe, de ne pas tenir compte de lui, mais sans l'oublier.

Émile Simard
Résident du lac Bellemare

Groupe Viactive le mercredi au centre communautaire de 9h30 à 10h30

Début 2018: Mercredi, le 12 septembre au 12 décembre 2018

Début 2019: Mercredi, le 16 janvier au 24 avril 2019

Club de marche Viactive le lundi, le départ au centre communautaire à 13h00

Début 2018: Lundi, le 10 septembre au 10 décembre 2018

Début 2019: Lundi, le 14 janvier au 29 avril 2019

Merci à l'avance,

Suzanne Bédard
Groupes Viactive de Saint-Mathieu-du-Parc

Une association toujours bien vivante



L'Association pour la protection des lacs Goulet, Brûlé, Magnan et des Amoureux a tenu son assemblée générale annuelle, le samedi 21 juillet dernier. Plusieurs points étaient à l'ordre du Jour, mais le point le plus important concernait l'utilité de l'Association. Depuis les dernières années, les membres des différents conseils d'administration ont constaté une baisse importante de l'intérêt des résidents de nos lacs, qu'ils soient permanents ou saisonniers.

D'ailleurs, un sondage fut réalisé le printemps dernier à cet égard. Soixante-six personnes ont répondu au sondage et conclusion étonnante, 95.5% des répondants se sont dit en faveur de maintenir notre Association en activité et un nombre tout aussi élevé reconnaissait l'utilité de celle-ci.

D'ailleurs, les discussions sur ce sujet ont aussi démontré que l'ensemble des participants à la réunion ont confirmé cette volonté de maintenir active notre association et que la mettre sur pause équivalait à l'abolir, car la reprise serait beaucoup plus difficile.

Face à la situation et dans le but de continuer les activités de notre Association, sept postes au conseil d'administration étaient en élection et sept personnes se sont montrées intéressées à s'impliquer pour continuer le bon travail des prédécesseurs. Le Comité est maintenant constitué des personnes suivantes : Claude Mc Manus (président), Luce Doré (secrétaire), Marie Pinet (trésorière), Daniel Boucher (responsable qualité de l'eau), Mario Régis (responsable du membership), Antoine Ricard (responsable du blogue et facebook) et de François Bruneau (administrateur).

Bien entendu, nous comptons sur tous les résidents de nos lacs pour s'associer avec nous pour nous permettre de représenter une association forte et légitime dans nos démarches avec les principaux intervenants dans la protection des lacs.

À cet effet, au moment de lire ces lignes, vous aurez certainement eu la visite d'un bénévole de l'Association qui sollicitera votre appui afin de devenir membre.

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE APPUI.

En terminant, le Conseil d'administration tient à souligner le bon travail et la ténacité des membres du Conseil précédent. Merci à Kim Huggins, Suzanne Guillemette, Josée Michaud, Daniel Boucher, Guy Dumais et Jimmy Veillette.

Nous vous souhaitons donc un bel automne et n'hésitez pas à consulter notre blog (www.aplgbma.blogspot.ca) ou nous contacter par notre courriel (aplgbma@gmail.com)

Conseil d'administration GBMA

VIE COMMUNAUTAIRE



Notre-Dame-de-l'Alliance

L'œuvre gagnante

d'un « logo pour ma paroisse » est celle de
Madame Kym Désaulniers
de Saint-Étienne-des-Grès.

Félicitations!

Chaque étoile représente une communauté :
Saint-Mathieu-du-parc, Charrette,
Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Thomas,
Saint-Boniface, Pointe-du-Lac et Saint-Élie.

VIE COMMUNAUTAIRE



Vous êtes propriétaires d'une maison ou d'un logement à louer à Saint-Mathieu-du-Parc? Plusieurs nouvelles familles cherchent à se loger sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc afin de pouvoir inscrire leurs enfants à l'école alternative la Tortue-des-Bois. Depuis mars dernier, déjà deux familles ont trouvé logis! Toutefois, il ne cesse d'avoir de l'intérêt porté à notre municipalité! Si vous possédez un tel espace dont ces gens pourraient bénéficier, faites-nous parvenir vos coordonnées!

Agapi Bourdeau K.

Agente au développement et à la vie communautaire

819 299-3830 poste 3006

agent@saint-mathieu-du-parc.ca

PUBLICITÉ

Couturière Lise Paiement-Arsenault

2039 Chemin Saint-Paul

Saint-Mathieu-Du-Parc P2

Tél. 819-532-2617

Confections et altérations de tous genres. Exemples

Costume de bain, pour les mariages, les bals, la décoration

les sports, Manteaux pour toutes les saisons, ETC





Yves Bordeleau
Julie Houle
 Pharmaciens

*Livraison à domicile
 à la grandeur de
 St-Mathieu-du-Parc.*

Heures d'ouverture

Lun.-Mar.-Mer.-Ven.	9h00 à 17h30	68, chemin des Érables
Jeudi :	9h00 à 20h00	St-Gérard-des-Laurentides
Samedi :	9h00 à 13h00	(Québec) G9N 6Z3

Tél. : **819 539-9124** Téléc. : 819 539-6988



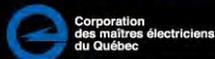
**Ouvert
7 jours
SAO**

Pause-café / Loto / Vidéo / Propane / Photocopies
 Cadeaux-déco / Accès internet haute vitesse

819 532-2303 epicerielanglois1921@gmail.com
 1921, Chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc G0X 1N0

Groupe 
CPlus inc.
 Entrepreneur électricien

**Pour vos travaux
en électricité!**



David Béland, électricien-propriétaire

819.247.2641

groupecplus.com

dbeland@groupecplus.com

784, ch. du Ruisseau Saint-Mathieu-du-Parc, Qc. G0X 1N0



TRAVAUX EXTÉRIEURS

Nicolas Langlois surveillé 819 532-4042 cell. 819 247-4042

Suivez-nous sur 

Marc Richard

Associé Indépendant
Produits nutritionnels

«Prenez contrôle
de votre santé»

Téléphone:
(819) 532-1033



La nutrition cellulaire
un monde de
différence

Inscrivez-vous:
mrusana@outlook.com

Vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet du *Reflét*, nous sommes intéressés à les connaître. Votre participation est la bienvenue. Si vous désirez participer bénévolement à un comité du journal le Reflet ou si vous avez de belles photographies prises à Saint-Mathieu en format **portrait**, vous pouvez les faire parvenir par courriel à :

taxation@saint-mathieu-du-parc.ca

ou déposez-les au bureau municipal : 561, chemin Déziel

Prochaine date de tombée pour les articles dans le Reflet de décembre 2018: vendredi 2 novembre 2018

Besoin d'un puits
ou d'une pompe ?

Puitbec GROUPE

819-532-2011
1-800-567-5829
www.puitbec.com

CAA
Recommandé



RBQ: 8327-6883-50


L'ART DE VIVRE

Pierre Laflamme, Directeur
Centre International l'Art de Vivre
Fondation l'Art de Vivre, Canada

819.532.1379
Pierre.Laflamme@artofliving.ca
Centre International l'Art de Vivre
13 Chemin de l'Infinité
Saint-Mathieu-Du-Parc
QC G0X 1N0, Canada
www.artofliving.ca




MÉCANIQUE
KEVIN GARCEAU

VENTE DE PNEUS · MÉCANIQUE GÉNÉRALE

1610, Chemin Principal
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

819 532-3321
kevin.garceau@bellnet.ca


PUITS & POMPES
GÉLINAS INC

POMPE À EAU
TRAITEMENT D'EAU

 **819-532-2011**
Forage de puits

891, Principale, St-Mathieu-du-Parc, Qc

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL



Olivier & Yves
Monette

PAYSAGISTE PLUS
RBO : 8320-1764-29
Installateur
Ecoflo

Votre spécialiste des
FOSSES SEPTIQUES

819 532-1302
www.paysagisteplus.com

1630 Ch. Principal,
St-Mathieu-du-Parc

Excavation - Terrassement
Vente de sable, gravier, terre tamisée
Pavé-uni - Rocaille - Murets
Imperméabilisation de fondation



PAYSAGISTE PLUS
Plus partenaire de vos projets présents et futurs
RBO 8320-1764-29

819 532-1302
paysagisteplus.com
paysagisteplus@sympatico.ca


PÉPINIÈRE DU PARC

INSPIRATION - BEAUTÉ - EXCELLENCE

Robin Lapointe, Responsable du centre jardin
robinlapointe@pepiniereduparc.com
1311, ch. St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

819 532-2068
pepiniereduparc.com

 **PÉPINIÈRE DU PARC** PLUS QU'UN CENTRE JARDIN
UNE DESTINATION!

- Plan d'aménagement paysager en 2D et en 3D
- Aménagement paysager complet : installation de pavé et murets, pierres naturelles et plantation de végétaux de 1^{ère} qualité
- Aménagement de spa et contour de piscine
- Entretien paysager écologique
- Aménagement des bandes riveraines

